

CIRCULATIONS MIGRATOIRES ET ENVOI DE FONDS DANS LA REGION DE TAHOUA (NIGER)

Harouna **MOUNKAILA** *

Circulations migratoires et envoi de fonds La région de Tahoua, marge sahélienne du pays haoussa, est réputée d'être, depuis plusieurs décennies, l'une des principales régions de départ du Niger. Cette région semi-aride à faible potentialité agricole dont les populations haoussa ont une forte tradition du voyage, associe au moins deux systèmes migratoires dont l'un est tourné vers la zone côtière d'Afrique de l'Ouest notamment vers les grandes villes du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Ghana et l'autre, orienté vers les rivages nord du Sahara, particulièrement vers la Libye. A ces deux principaux systèmes migratoires s'ajoutent, ceux non moins importants, orientés vers l'Afrique centrale, notamment vers le Cameroun et le Moyen Orient avec l'Arabie Saoudite. Malgré cette place centrale dans l'espace migratoire nigérien, la thématique reste très peu documentée dans cette partie du pays, les travaux restant surtout concentrés sur l'Ouest et le Nord du pays.

Les migrations ont connu des dynamiques importantes au cours de ces dernières décennies qui se manifestent par (a) l'intensification des allers-retours entre le milieu rural et les centres urbains du Niger et des autres pays et (b) la diversification des formes de mobilités qui combinent migrations saisonnières et mouvements de plus longue durée.

Ces dynamiques migratoires s'imbriquent dans un contexte local marqué par la dégradation du potentiel productif, la persistance de la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la croissance démographique. En outre, elles mettent en évidence la dépendance des villages vis-à-vis des migrations, dépendance qui se manifeste à travers le soutien des lieux de destination aux espaces de départ. Ce soutien s'exprime principalement par le biais des envois de fonds destinés à subvenir aux besoins des familles restés au village. Ces transferts sont très significatifs dans la région de Tahoua, même si leur volume reste mal

* Géographe, Ecole Normale Supérieure, Université Abdou Moumouni de Niamey, BP 10 963 Niamey, Niger.

connu. Aussi, il nous est apparu nécessaire de nous interroger sur l'importance de ces transferts, de comprendre l'organisation de ces transferts, les acteurs en présence et leur utilisation.

La substance de cette étude a été tirée des résultats de recherches effectuées de 2006 à 2009¹ dans la région de Tahoua. Dans un premier temps, on replacera les migrations dans leur contexte socio-économique local marqué par le risque alimentaire. Ensuite, on fera ressortir leurs caractères essentiellement circulaires combinés toutefois avec des modèles migratoires annuels et pluriannuels.

L'analyse met en évidence l'existence d'un système hybride de transfert qui combine informel et formel dans un registre de complémentarité, mais aussi dans une logique concurrentielle, les migrants pouvant recourir à chacun des deux mécanismes sans le combiner avec l'autre.

Notre étude met enfin en lumière la dépendance des villages vis-à-vis des ressources de la migration qui sont utilisés essentiellement dans l'achat des vivres dans un contexte d'insécurité alimentaire permanente.

1- UN CONTEXTE GEOGRAPHIQUE LOCAL MARQUE PAR L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Les dynamiques migratoires contemporaines sont largement influencées par le contexte géographique local même s'il ne faut pas aussi perdre de vue l'historicité du phénomène, ses propres capacités à s'auto-reproduire et les facteurs externes au milieu local. Aussi, convient-il, dans un premier temps, d'offrir une grille de lecture de ce contexte afin de rendre compte du jeu des conditions locales dans lesquelles s'enracinent les migrations.

Située au centre ouest du Niger, la région de Tahoua couvre une superficie de 113.371 Km² soit 8,95% de la superficie totale du Niger (Région de Tahoua, 2006). Elle présente dans l'ensemble une morphologie de bas plateaux latéritiques (Ader-Doutchi-Maggia) d'altitude variant entre 300 et 500m entaillés par de larges et

¹ Les résultats ont été obtenus à l'issue des entretiens avec les responsables des agences bancaires de Tahoua, les intermédiaires impliqués dans ces envois de fonds (commerçants, responsables de télé-centres), les bénéficiaires, les migrants circulaires. Ces informations ont été complétées par les résultats de l'enquête par questionnaire réalisée auprès des chefs de ménage de plusieurs villages.

profondes vallées à écoulement saisonnier et des plaines (Bouzou et al, 2000).

Cette région semi-aride à climat sahélien se caractérise par une pluviosité très variable dans le temps et dans l'espace de l'ordre de 600mm au Sud et 300mm au Nord (Région de Tahoua, 2006). La variation spatiale des précipitations crée une dualité dans les activités socio-économiques avec au nord une zone à vocation pastorale dans laquelle l'agriculture reste une activité marginale avec toutefois la présence de quelques champs dans les bas-fonds et au sud une zone de cohabitation entre agriculture et élevage. Ces activités sont pratiquées par une population composée en majorité des Haoussa sédentaires et agriculteurs, de Touaregs et Peulhs nomades (RGAC², 2007) et estimée en 2009 à 2 576000 habitants avec un taux d'accroissement de 3,2%.

Dans l'ensemble, les systèmes de production restent fondés sur les cultures pluviales (céréaliculture du mil notamment) et maraîchères (en particulier la culture de l'oignon) et l'élevage caprin, ovin et bovin et évoluent dans un contexte d'insuffisance des terres de cultures³, de dégradation du potentiel agro-sylvo-pastoral due aux facteurs climatiques et anthropiques et de forte croissance démographique.

Ces éléments contextuels expliquent pour une large part les déficits céréaliers réguliers qui sont enregistrés dans la région de Tahoua. Aussi, le risque alimentaire est extrêmement prégnant au niveau local. Selon les populations une bonne récolte est aussi exceptionnelle qu'une grande famine. Ce risque s'ajoute à la pénurie de terres arables accentuée par la pression démographique et la dégradation des terres. Même si les migrants ne font jamais référence à une quelconque pression sociale, le manque de travail pendant la saison sèche, l'insuffisance des récoltes constituent autant d'éléments explicatifs qui concourent aux départs et placent les migrations dans l'ordre de l'obligation, la migration étant la seule alternative permettant de pallier les différents manques. Les migrations circulaires permettent de maintenir le peuplement local au sens où elles ont l'ambition de fournir ce que l'échelle locale peut apporter.

² Le Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel

³ Les superficies cultivables estimées à 3.072.265 hectares représentent seulement 28% de la superficie totale de la région.

Ces différents éléments contextuels influencent très largement les pratiques migratoires qui occupent une place importante dans les stratégies extra-agricoles des familles (Oumarou, 2008). Face à la question du risque, il est possible de qualifier les migrations circulaires de stratégies d'adaptation des populations aux contraintes de leur espace local. La migration se trouve ainsi intégrée dans les systèmes de production.

2- REALITES DES MIGRATIONS DANS LA REGION DE TAHOUA

Dans cette partie, nous présenterons la région, son architecture spatiale et les formes de migrations.

La région de Tahoua : une importante région de départ

La région de Tahoua est marquée par une forte propension migratoire de ses habitants, les *Aderawa* (gens de l'Ader) qui ont une grande tradition la mobilité (Barou, 1977; Guillas, 1984). Depuis plus d'un siècle les populations de la région de Tahoua participent à des flux migratoires externes. Si les premiers départs furent suscités par l'administration coloniale et les grandes famines de la première moitié du 20^e siècle, les migrations connurent une expansion surtout avec la grande sécheresse de 1969-1974 et celle de 1982-83 qui ont occasionné plusieurs départs du fait du déficit alimentaire enregistré sur plusieurs décennies (Guillas, 1984).

Les migrations contemporaines semblent très importantes dans la région de Tahoua qui, d'après les résultats de l'enquête ENMU (ENMU, 1997) présente un taux d'émigration internationale nette de -2.9% par an et contribue pour 72% au solde migratoire international négatif du Niger. D'après plusieurs auteurs la majorité des ménages ont au moins un de leurs membres en exode et plus de la moitié de la population masculine adulte est absente des villages pendant la saison sèche. D'autres travaux montrent qu'à 15 ans un quart des hommes a migré au moins une fois et que quasiment tous les hommes sont concernés à 30 ans.

L'ensemble de la région est concernée par les migrations. Cependant, plusieurs espaces d'émigration se distinguent qui cumulent les mêmes éléments contextuels de vulnérabilité que sont notamment l'insuffisance des terres de cultures, les mauvaises récoltes de mil et sorgho, la pression démographique et les mauvaises

conditions pluviométriques. Ces espaces de départ sont représentés dans le département de Tahoua par les cantons de Bambeye, Tahoua et Kalfou, dans celui de Keita par les zones de Tamaské et Ibohamane, dans le département de Bouza, ce sont la zone de plateau, l'est et le nord ouest du département, dans celui de Illéla, c'est surtout la partie ouest qui est concernée, dans le département de Tchintabaraden, toute l'entité administrative est concernée. Seuls les départements de Birni N'Konni et Madaoua situés dans la partie sud de la région et faisant frontière avec le Nigeria enregistrent des départs relativement moins importants (ERATI, 1996).

Une architecture spatiale des migrations dominées par les destinations africaines

En matière de destinations les migrations au départ de la région de Tahoua présentent le visage de la diversité. Cette diversité est confirmée par les représentations nigériennes sur les migrants *aderawa* qui selon ces représentations sont partout dans le monde, comme pour dire que ce sont des grands voyageurs que l'on retrouve dans nombre de pays de la planète. Cependant, l'architecture spatiale des migrations qui traversent cette région montre une prépondérance des destinations africaines. Les migrations vers les autres pays de l'Afrique de l'ouest restent de loin les plus importants notamment vers la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana, le Togo, le Benin, le Sénégal. Mais, ces migrations s'articulent fortement avec les autres systèmes migratoires orientés vers l'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, république démocratique du Congo), l'Afrique du Nord, Libye et l'Algérie en particulier (Grégoire, 1999), les pays du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Emirats Arabe Unis), de l'Union européenne (France, Belgique, Allemagne) et de l'Amérique du Nord. Les migrations à l'intérieur du Niger notamment vers les principales nigériennes restent nettement moins importantes que les migrations internationales.

Des migrations à dominante circulaires et masculines

Le modèle migratoire sahélien classique de migrations circulaires reste dominant. Les migrants quittent le village à la fin de la saison des pluies et reviennent en début de la saison des pluies suivante pour participer aux travaux agricoles. Ces pratiques migratoires répétitives leur permettent de maintenir à la fois leur engagement dans l'agriculture

et dans l'activité extra agricole qu'est la migration. Ces migrations de saison sèche (séjour de 7 à 8 mois à l'étranger) intervenant quand il n'y a plus d'activités agricoles dans les villages alors que les récoltes engrangées dans les greniers ne suffisent plus pour couvrir les besoins alimentaires des populations toute l'année exposant celles-ci à des périodes de soudure de plus en plus longues et sévères, continue de rythmer la vie quotidienne dans les villages malgré le caractère très ancien de ce schéma migratoire qui remonte au début du 20^e siècle. Le secteur agricole est le principal d'emplois en milieu rural. Il n'est pas en mesure d'absorber cette main d'œuvre pendant la saison sèche au cours de laquelle les activités agricoles se trouvent suspendus. Dans la plupart des villages, les migrations constituent pour bon nombre de jeunes hommes la principale activité de saison sèche. Cependant, si les migrations saisonnières persistent, elles se combinent avec des mouvements de plus longue durée, les absences pouvant s'étaler sur deux à cinq ans, ce qui signifie qu'une partie de la main d'œuvre masculine n'est plus utilisée pour l'agriculture. Les tendances actuelles semblent suggérer une augmentation des migrations annuelles et pluriannuelles.

Cette évolution des temporalités de la migration est-elle à mettre en relation avec la croissance démographique qui permet de dégager un surplus de main-d'œuvre pouvant se libérer pour la migration, même s'il continue à pratiquer des allers-retours? Ou bien faut-il y voir tout simplement le déploiement de stratégies familiales pour permettre aux migrants de continuer à soutenir l'unité familiale plutôt que de participer à des travaux agricoles dont les résultats seront décevants. Dans tous les cas, une observation de ces mouvements à l'échelle de l'année permet de mettre en évidence un lien entre l'organisation, les destinations des migrations circulaires et les systèmes de production agricole à l'échelle locale. Si les migrations constituent un élément des systèmes de production villageois, dans la mesure où elles participent à la vie locale, elles entrent en complémentarité avec l'agriculture. De façon générale, 5% de la population est absente de son logement tout au long de l'année; le chiffre atteint les 20% au cœur de la saison sèche. Aussi, en se fondant sur la durée de pratique d'activités urbaines, on est en droit de se demander dans beaucoup de cas si le paysan migrant reste encore agriculteur.

Pour ce qui est des exploitations agricoles qui ne pratiquent que la culture du mil, la part de la population absente toute l'année est plus

réduite, et les absences sont rythmées par l'alternance des saisons; les destinations sont proches, essentiellement Niamey et le Nigeria.

Quelles que soient les destinations des migrations, celles-ci concernent les jeunes, la probabilité de migrer étant plus importante avant 25 ans (REMUAO⁴, 2006). Les femmes sont peu impliquées dans les migrations internationales et lorsqu'elles le sont il s'agit en fait de migrations induites ou d'accompagnement (Oumarou, 2009).

2- LE MARCHÉ DES TRANSFERTS FORMELS D'ARGENT AU NIGER : UN RESEAU D'OPERATEURS JEUNE

Les transferts des migrants demeurent encore une réalité difficile à saisir en raison de la diversité des pratiques de transferts et de la difficulté de maîtriser tous les circuits empruntés. Il existe des circuits officiels et des circuits informels. Les fonds transitant par les circuits officiels ne représentent qu'une partie des transferts. Malgré ces écueils, il nous paraît indispensable de faire une brève présentation du marché des transferts d'argent au Niger.

Jusqu'au début des années 1990, les opérations de transferts d'argent vers le Niger étaient assurées par les banques et la poste. Les transferts par les banques semblent inaccessibles pour la majorité des migrants en raison de leur faible bancarisation liée notamment au faible niveau d'instruction mais aussi en du fait des faibles capacités financières de la plupart d'entre eux. Quant à la poste, elle dispose d'une meilleure couverture géographique au niveau national⁵. Cependant, la survenue de difficultés pour honorer certaines opérations de paiement aux bénéficiaires liés en particulier aux problèmes de compensation intervenus entre la poste nigérienne et les postes de certains pays d'accueil des migrants et le problème de disponibilité de liquidités, surtout dans les années 1990, ont amené de nombreux migrants à ne plus recourir à ses services et à se tourner vers d'autres opérateurs. Aujourd'hui, la poste souffre de la concurrence des autres opérateurs.

⁴ Réseau d'enquête sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest.

⁵ Tous les chefs-lieux de région et de département disposent de bureaux de poste. Dans la région Tahoua par exemple la poste est présente à Keita, Bouza, Illéla, Madaoua, Birni N'konni, Tchintabaraden et Tahoua commune urbaine.

C'est à partir du milieu des années 1990 et surtout au cours des années 2000 que le marché officiel des transferts d'argent vers le Niger connaîtra une expansion avec l'intervention de six opérateurs. La première société à s'installer au Niger en 1995 est Western Union. Elle sera suivie par quatre autres opérateurs à partir des années 2000. Il s'agit de Money Exchange en juillet 2003, de Money Choice en février 2005, de Money Gram en avril 2006 et de Money Express en juillet 2007⁶. Les banques et la poste constituent les partenaires de ces opérateurs.

Le réseau formel de transfert de fonds au niveau national atteste de la diversité des prestations offertes. Mais, celles-ci restent limitées notamment en raison de leur faible couverture géographique en particulier en milieu rural. De plus, le marché reste confronté aux problèmes typiques des marchés émergents, en particulier, l'incertitude concernant le volume des envois de fonds, la concurrence limitée et les coûts de transfert élevés. Selon le FIDA, la participation des opérateurs de transfert d'argent sur le marché des envois de fonds est de 63% pour Western Union, 12% pour Money Gram, 13% pour Money Express et 12% pour d'autres opérateurs.

Quant au paiement des transferts de fonds en provenance de l'étranger, il se fait à 33% au niveau des banques, 28% au niveau de la poste, 6% par les institutions de micro-finance, 18% par d'autres institutions et 14% par des magasins de détail (FIDA, 2008).

On évalue à 78 millions de dollars E.U., environ 39 milliards de FCFA, le montant des transferts de fonds en 2008 (OIM, 2009). Comparativement à d'autres pays⁷, ces transferts représentent une très faible proportion du PIB, environ 1,9% (Banque mondiale, 2005). Ils proviennent pour l'essentiel d'Afrique. En l'absence de statistiques fiables, il est difficile d'apprécier le rythme d'évolution de ces transferts.

⁶ Western Union collabore avec la Banque Internationale pour l'Afrique (BIA), la banque régionale de Solidarité (BRS), la Société Nigérienne de Banque (SONIBANK), la Banque Atlantique et l'Ecobank.

Money Gram est basé de la Banque pour la Solidarité Islamique et Commerciale (BSIC), Money Express, Money Exchange, Choice Money sont basés au niveau de la BINCI. Money Express collabore aussi avec Niger Poste.

⁷ D'après une étude de la BAD, les transferts d'argent représentent 9% du PIB au Maroc, 19% au Sénégal, 11% au Mali et 24% aux Comores.

2- LES CIRCUITS DE TRANSFERTS D'ARGENT A TAHOUA : DE LA CONCURRENCE A LA COMPLEMENTARITE ENTRE INFORMEL ET FORMEL

La prépondérance des migrations circulaires pourrait laisser penser que les envois de fonds vers la région d'origine ne sont pas significatifs; or, la diversité de la durée des séjours, d'une saison sèche à plusieurs années fait que les migrants sont dans l'obligation d'effectuer régulièrement des envois pour subvenir aux besoins de leur famille.

Les envois de fonds ne s'effectuent pas souvent selon des canaux formels, agences bancaires ou opérateurs spécialisées, mais passent par des canaux informels tels que les «télé-centres» ou les «boutiques», les compagnies de bus ou simplement un migrant qui rentre.

Le marché formel de transferts d'argent des migrants à Tahoua reste dominé par l'opérateur Western Union dans un contexte de faible bancarisation et d'insignifiance des transferts par la poste qui a pourtant joué par le passé un rôle de premier plan dans ces transferts. L'opérateur Western Union est présent à Tahoua depuis 1998 au niveau de la Banque internationale pour l'Afrique au Niger (BIA/Niger). Un autre guichet a été ouvert le 20 août 2000 au niveau de l'agence de la SONIBANK qui est actuellement le plus gros agent de Western Union à Tahoua. Il détient plus de 70% des transactions Western Union à Tahoua selon son chef d'agence. Western Union est aussi présent à Konni où il utilise la poste comme agent⁸. La majorité des transferts internationaux formels s'effectue par les banques installées à Tahoua par l'intermédiaire des services de l'opérateur spécialisé W U avec lequel elles ont passé des conventions.

Pour ce qui est des banques, les responsables de la SONIBANK ont déclaré avoir transféré la somme de 3 083 300 000 francs CFA⁹ au cours de l'année 2006 et la somme de 1617000000 francs CFA¹⁰ entre les mois de janvier et de juillet 2007. Respectivement, pour les mêmes périodes, les responsables de la BIA/Niger ont estimé les envois de

⁸ La région de Tahoua dispose actuellement de cinq agences bancaires dont les trois ont ouvert leurs portes, juste après l'étude. Il s'agit de la BRS (Banque Régionale de Solidarité), Atlantic Banque et la BSIC (Banque Sahélo-saharienne d'investissement et de commerce).

⁹ Soit environ 4 700 460 euros.

¹⁰ Soit environ 2 465 100 euros.

fonds des migrants à 2 980 000 000 francs CFA¹¹ et 1 320 000 000 francs CFA¹². Ainsi, pour la seule année 2006, et pour les canaux formels uniquement, les envois sont de plus six milliards de francs CFA¹³.

Les sommes avancées ici sont extrêmement élevées au regard du niveau global de la région, mais elles ne représentent pourtant qu'une partie des transferts.

Il est possible de mettre en rapport ces sommes avec les envois que les migrants interrogés déclarent avoir fait au profit de leur famille. Ainsi, OM, qui migre régulièrement à Abidjan où il reste de 16 à 18 mois déclare envoyer entre 20000 et 80000 francs CFA¹⁴ quasiment chaque mois à sa famille; les envois les plus importants ont lieu au moment du ramadan, des fêtes de famille (baptême, mariage...), de l'Aïd-El-Kebir. Il déclare recourir pour ces transferts soit aux comptoirs, soit à des migrants de retour. Autre cas, SA a migré au Cameroun six fois, en y séjournant pendant deux à trois ans à chaque fois, puis est allé deux fois au Gabon (séjour de deux ans à chaque fois), puis est resté deux ans à Abidjan et enfin deux ans au Sénégal; il a exercé les métiers de commerçant, cordonnier et boucher. Il déclare envoyer quasiment tous les mois entre 30000 et 50000 francs CFA¹⁵, surtout pendant les fêtes religieuses et durant la période de soudure. Lui aussi a recours soit à des migrants de retour, soit aux comptoirs pour ces envois. Il serait possible de multiplier les cas de ce type là: chaque migrant déclare envoyer régulièrement entre 20000 francs CFA et 100000 francs CFA (parfois jusqu'à 150000 francs CFA¹⁶) à leur famille restée au village. Ces propos tendent à confirmer les estimations recueillies auprès des agences de transfert.

L'ensemble des migrants interrogés déclarent envoyer de l'argent, généralement sur demande de leur famille; le développement du téléphone portable en brousse facilitant dorénavant les contacts directs entre les migrants et leur famille. Le seul migrant qui a peu envoyé, 5000 francs CFA¹⁷, a déclaré être injoignable pendant toute la période où il a séjourné à Maïdougouri au Nigeria, et ne pas avoir d'autre

¹¹ Soit environ 4 542 980 euros.

¹² Soit environ 2 012 327 euros.

¹³ Soit environ 9 146 941 euros.

¹⁴ Soit environ de 30,5 à 122 euros.

¹⁵ Soit environ de 45,7 à 76,2 euros.

¹⁶ Soit environ de 20,5 à 152,5 euros et jusqu'à 228,7 euros.

¹⁷ Soit environ 7,6 euros.

choix que d'attendre le départ d'un migrant pour pouvoir envoyer de l'argent.

Selon une étude menée en 1995 dans les départements de Tahoua et Illéla la moyenne ajustée des revenus tirés des migrations par ménage est de 165.000 FCFA à Tahoua et 110.000 FCFA à Illéla (Direction départementale du plan, 1995). Le revenu net total de l'exode en 1995 pour les deux arrondissements se situait entre 4.7 et 11.3 milliards de francs CFA (Zakari B et Hamidou B ,1996).

Les transferts proviennent de presque toutes les régions du monde. Cependant, quelques pays concentrent l'essentiel de ces transferts. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Tchad, de la République Démocratique du Congo, du Mali, du Sénégal, du Burkina, du Togo, du Bénin, du Nigeria, du Rwanda, de la Chine, de l'Algérie...

L'analyse du profil des transferts met en évidence une combinaison des circuits formels et informels.

Des systèmes de transfert combinant formel et formel

En général, dans la ville de Tahoua, l'intermédiation des commerçants et des responsables de télé-centres est une pratique généralisée malgré la présence de Western Union. Ces acteurs sont des relais importants dans les circuits de transferts de fonds qui s'interposent entre les migrants qui envoient les fonds et les bénéficiaires.

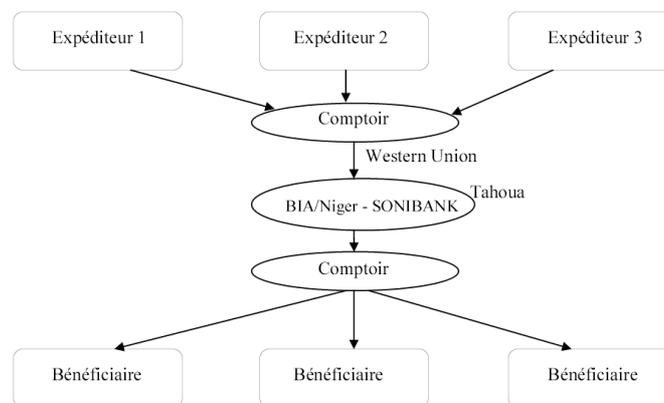
Ces modes de transferts hybrides empruntent la voie de *Western Union*. Le schéma ci-dessous décrit l'organisation de ces comptoirs. Ces opérateurs ont des représentants dans les pays de destination. Le représentant dans le pays de destination collecte les fonds auprès des migrants; il ne procède à l'envoi des sommes collectées que lorsque celles-ci sont relativement importantes. Cette somme est envoyée par le canal de *Western Union* au comptoir situé au Niger. Chaque expéditeur informe le destinataire de l'envoi pour lui indiquer le lieu de retrait de la somme envoyée. Le bénéficiaire passe au comptoir pour récupérer son argent sur présentation de la carte d'identité. Il arrive souvent aussi que le bénéficiaire rentre dans ses droits sur simple identification (car les différents acteurs se connaissent).

Ce type de transfert est simple car il existe une organisation locale facilitant la tâche aux bénéficiaires. Presque chaque village dispose d'un représentant résidant à Tahoua ou dans le village. Il a pour rôle de récupérer les envois et les distribuer dans le village. Le représentant dispose d'une pièce d'identité et les envois sont faites à son nom, ce

qui lui permet de retirer l'argent. Cette organisation locale est beaucoup appréciée vu que les bénéficiaires n'ont plus de problème de carte d'identité. Le représentant est une personne digne de confiance et discret, il connaît toutes les familles de son village et est reconnu par tout le village. Le représentant bénéficie d'une gratification de 500 à 1000 FCFA par personne et en fonction de l'envoi.

L'opérateur du télé-centre ou le boutiquier dispose de presque la majorité des numéros des émigrés de tous les pays d'accueil. Ceci facilite le contact car le parent resté à Tahoua peut appeler pour solliciter son parent émigré. L'opérateur grâce à ces numéros accroît son chiffre d'affaires car les appels sont payants. Lors de la collecte des fonds au pays de destination, la taxe prélevée est de 10%.

Schéma de transfert combinant informel et formel



L'intérêt d'un tel système est double : pour ceux qui envoient, la taxe prélevée est moins importante que celle de *Western Union*, sauf s'il s'agit de grosses sommes, auquel cas il est plus rentable de passer directement par *Western Union*. Pour les bénéficiaires, ils n'ont pas à présenter de carte d'identité (qu'ils n'ont pas toujours) comme c'est la règle au comptoir d'une banque et leur argent est même transporté jusqu'au village.

Mais ce système subit une légère diminution avec l'avènement de la téléphonie cellulaire, car les émigrés sont en contact direct avec leur parent et du coup, ils peuvent se présenter directement au guichet nous

confie la majeure partie des opérateurs. Cependant, malgré cette diminution, on remarque une multiplication des acteurs sur le marché selon la plupart des interviewés. A Tahoua ville l'on dénombre cinq (5) télé-centres et sept comptoirs. Ce canal est le plus important à Tahoua, car la majorité des fonds transférés passent par ces représentants selon le représentant de Western Union à la Sonibank. Les investigations auprès de ces intermédiaires révèlent des sommes importantes passant par ce canal soit 3 à 15 millions par semaine et par comptoir selon les pays de provenance. Les transferts provenant de la Côte d'Ivoire sont les plus importants en termes de fréquence et de volume (environ 50% des transferts totaux), suivis de ceux du Cameroun, du Gabon, du Congo, du Togo etc.

Les ressort que la presque totalité des émigrés passe par ce canal compte tenu des facilités qu'ils rencontrent. Les bénéficiaires et les quelques émigrés de retour placent leur confiance entière dans ce mode de transfert, car ils estiment qu'ils n'ont jamais rencontré de problèmes ou de désagréments. Ce canal reste le plus utilisé car la majorité des fonds envoyés sont de petites sommes d'où la nécessité de passer par le système de groupage qui est la spécialité des comptoirs.

Les comptoirs ont l'avantage d'avoir un taux de commission bas et des tracasseries administratives moindres. Les bénéficiaires ne trouvent aucune difficulté à retirer leur argent. Ils ont aussi l'avantage de percevoir les envois sans se déplacer car le représentant est chargé de les ventiler dans le village. Les bénéficiaires ont l'avantage de téléphoner pour solliciter des envois et rembourser les frais de communication une fois qu'ils ont satisfaction.

Les opérateurs de télé centres ont vu leur recette augmenter car le téléphone reste le moyen utilisé pour effectuer ces opérations (sollicitation des parents). Malgré l'avènement de la téléphonie cellulaire, ils continuent de bénéficier des taux de commission sur les cartes prépayées, car le cellulaire a fait baisser les recettes de communication. Il faut noter à ce niveau que la quasi-totalité de la région de Tahoua est couverte. Ces opérateurs bénéficient aussi des «pourboires» de la part des bénéficiaires, ce qui leur permet aussi de bien gagner leur vie. Ces intermédiaires estiment être heureux car ils rendent service aux émigrés et à leurs familles. Ils disposent aussi d'une large gamme de services non financiers, à côté des transferts d'argent. En effet, ils proposent parfois des denrées alimentaires et des vêtements aux expéditeurs comme aux bénéficiaires.

L'argent transféré n'est pas tout à fait en sécurité au niveau de ces comptoirs et il arrive que le comptoir manque d'argent pour désintéresser les bénéficiaires. L'argent tarde de fois à venir compte tenu du système de groupage.

Les transferts utilisant exclusivement l'informel

Les canaux de transferts informels exclusifs sont divers. Nous avons les envois de fonds avec une tierce personne. Des migrants peuvent confier de l'argent aux chauffeurs de bus qui remontent vers le Niger, les compagnies de transport privées concurrençant la poste pour l'acheminement du courrier. Plus généralement, ils confient leurs économies à un migrant qui rentre avant eux et qui est originaire du même village.

Ce canal a pris de l'ampleur avant l'avènement de Western Union selon les interviewés de Tahoua. Les renseignements reçus auprès d'un certain nombre de migrants circulaires de retour et des bénéficiaires font état d'un transfert assuré par les migrants circulaires de retour et les quelques commerçants de la région qui partent soit pour acheter des produits ou pour vendre du bétail. Ce mode de transfert a longtemps été le seul moyen disponible malgré les risques qu'il comporte (vol, détournement de fonds).

Les transferts d'argent entre la Libye et le Niger utilisent le système des comptoirs. Il existe à Tahoua au moins trois comptoirs qui travaillent dans les opérations de transferts d'argent entre la Libye et le Niger.

Il faut signaler à ce niveau que tous les transferts provenant de la Libye passent par le canal informel. Ceci est dû aux exigences du pays (protection de leur monnaie) et en même temps du statut des émigrés qui sont en majorité en situation irrégulière. L'opérateur WU n'est pas présent en Libye selon les émigrés enquêtés, ce qui contribue à développer le canal informel.

Au début, les transferts étaient assurés par les migrants qui rentrent. Ils cachaient l'argent dans des semelles de chaussures, dans des matelas, dans leurs ceintures... Ce système est vite abandonné car les douaniers ont découvert ces astuces.

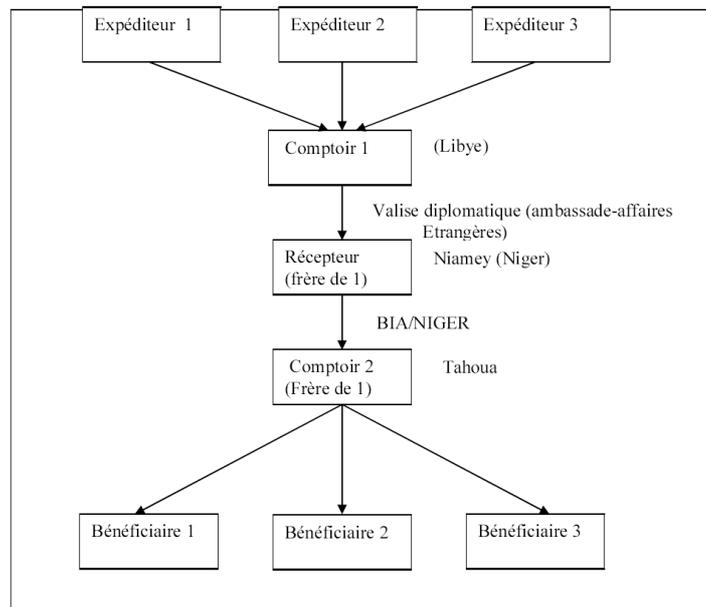
Un autre mode de transferts consiste également à payer des biens et à les revendre une fois au pays. Les biens sont vendus à Agadez, Dirkou, et même à Tahoua ce qui permettra à ces émigrés de disposer de liquidités pour pouvoir faire face aux besoins de la famille et

rembourser les dettes contractées pour effectuer le voyage. Mais ce système pose le problème de transport et des fois des difficultés dans l'écoulement des produits. Il est évident que ce canal n'est pas fiable à cause des risques de détournement, des vols, ou de la douane et la cherté des transactions.

Organisation du transfert

Le commerçant a un frère installé à Niamey et un autre à Tahoua avec qui il a créé ce réseau informel. Cette activité qui a pris naissance depuis quatre ans a un effet bénéfique pour les émigrés de la région de Tahoua installés en Libye.

Schéma de l'organisation des transferts



Au départ, il a ouvert un compte bancaire à la Banque Internationale de l'Afrique (BIA/Niger) au nom de son frère résidant à Niamey et un autre à Tahoua (BIA) au nom du deuxième frère qui est chargé de remettre aux bénéficiaires les transferts émis à partir de la Libye. Le système fonctionne comme suit.

Le frère basé en Libye collecte les fonds à transférer. Il fait un fax ou un e-mail à son frère basé à Tahoua en indiquant les noms et les montants destinés aux bénéficiaires où très souvent il utilise le téléphone. Celui de Niamey récupère l'argent soit à l'aéroport soit au ministère de l'intérieur et le met à la disposition de celui de Tahoua. L'argent est déposé dans le compte bancaire du frère basé à Tahoua. Le frère de Tahoua, fait un retrait de la somme équivalente et procède à la distribution sur la base de la liste ou du fax.

Lorsque la somme collectée est importante, le frère en Libye procède par voie diplomatique pour transférer l'argent à Niamey. Dans ce cas, l'argent transite par l'Ambassade du Niger à Tripoli qui le transfère au Niger soit par le biais du chargé d'affaires de l'Ambassade ou par un diplomate de passage en Libye pour le Niger. Le frère de Niamey va récupérer l'argent au ministère ou à un lieu indiqué par le facteur.

Le plus souvent, il reçoit l'argent en Euro qu'il va déposer sur son compte à la BIA/Niger de Niamey. Une fois l'argent converti en FCFA, c'est à partir du compte qu'il fait un virement à son frère de Tahoua conformément aux directives de son frère basé en Libye. Le compte de Niamey sert donc de réserve pour approvisionner le compte de Tahoua.

A partir de Tahoua, les paiements sont effectués sur présentation d'une pièce d'identité ou par simple identification. Il faut signaler ici que chaque expéditeur appelle son parent pour l'informer de l'envoi et du lieu de retrait de l'argent.

Selon les migrants circulaires de retour les taux de commissionnement sont de 250 dinars pour 10 000 FCFA, ce qui nous donne 1000 FCFA pour 10000 FCFA. Ils affirment que quelle que soit la variation du taux de change le taux de commissionnement reste inchangé.

Le propriétaire du comptoir opère en FCFA. Dans ce système les émigrés minimisent les frais d'envoi par rapport au service rendu et affirme même que c'est une aide de la part de l'opérateur car sans lui ils auraient du mal à envoyer de l'argent au pays.

Aucun franc n'est prélevé sur les sommes reçues à Tahoua. Les bénéficiaires donnent des fois une sorte de commission pour service rendu qui n'est d'ailleurs pas une obligation. Le représentant à Tahoua ne dispose que de registre dans lequel sont enregistrés les noms et les sommes perçues par les bénéficiaires.

A coté de ce service de transfert, le frère à Tahoua a ouvert une boutique de céréales et d'autres produits. Ceci permet aux émigrés qui le souhaiteraient de demander que les transferts émis par eux soient payés aux bénéficiaires en denrées alimentaires. Bien entendu, les émetteurs de transferts sont au préalable informés des prix pratiqués. C'est une pratique louable pendant les périodes de soudure ou des mauvaises récoltes.

Le gérant opère chaque jour car les populations sollicitent des envois presque tous les jours. Les transferts sont plus nombreux et plus volumineux à la fin du mois car les émigrés en majorité sont payés à la fin du mois. Il estime que le noyau dur de sa clientèle est constitué d'amis, de parents et des ressortissants des villages environnants qui ont une confiance totale à son système et désirent bénéficier des autres services offerts par sa boutique (denrées alimentaires). Il pense que son système est très utilisé par les émigrés qui n'ont pas encore un statut de résidant et qui ont peur de se faire expulser.

Le frère basé à Tahoua bénéficie aussi des frais d'envoi mais pas de façon régulière. Cet opérateur n'est pas le seul sur le marché de transfert en provenance de la Libye. L'on dénombre trois grands comptoirs autour du marché, un à l'auto gare et quelques petits comptoirs à l'intérieur du marché. Mais la méfiance de ces opérateurs ne permet pas d'avoir des entretiens avec eux car certains nient leur implication dans le marché. Mais, ce qu'il faut de retenir que chez tous ces opérateurs les mécanismes sont les mêmes. En plus d'autres opérateurs ignorent le mécanisme par lequel l'argent parvient à Tahoua. C'est le cas d'un grand commerçant qui affirme qu'on ne l'informe que de la disponibilité de l'argent dans son compte à la SONIBANK. Il reçoit les noms avec les montants par téléphone qu'il enregistre dans un gros cahier en *adjami*¹⁸.

Tous les représentants à Tahoua n'ont pas de salaire fixe, ils reçoivent de temps en temps des sommes de la part du comptoir de la Libye. Le système de commissionnement reste le même chez tous ces opérateurs.

L'intermédiation des commerçants peut se faire d'une autre façon. Le commerçant collecte les fonds avec un taux de commissionnement de 10% sur les sommes à envoyer. Il appelle son représentant pour lui

¹⁸ Transcription en Arabe

ordonner de remettre au bénéficiaire la somme qui lui est destinée. Les sommes reçues par le commerçant constituent des frais de ravitaillement pour ce dernier.

Le plus souvent ce commerçant informe les ressortissants de sa localité se trouvant en pays d'accueil de son arrivée par l'intermédiaire d'un de ses parents qui sert de représentant. Il est à noter que ce système n'est utilisé que s'il s'agit de petites sommes variant entre 40.000 et 100.000 FCFA le plus souvent. Ce mode de transfert d'argent se pratique en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Nigeria, au Gabon, au Togo, en Libye, mais tend à disparaître ces dernières années avec le développement de la télécommunication et l'avènement de Western Union.

Dans ce type de transfert, l'argent ne quitte pas physiquement un pays pour un autre. Il s'agit d'une collecte locale de fonds et d'un processus de mise à disposition de fonds par compensation pour les commerçants ou hommes d'affaires qui souhaitent disposer de l'argent où ils vont sans avoir à payer des coûts de transactions bancaires ni courir les risques liés au transport de liquidités (vol, assassinat, etc.).

Le marché de transfert d'argent à Tahoua a connu une évolution rapide au cours des 10 dernières années. Cela aussi bien au niveau de la nature et du nombre d'acteurs impliqués qu'à celui des mécanismes mis en œuvre. L'évolution la plus significative concerne notamment la formalisation progressive des transferts. En effet, par suite de la rigueur de la réglementation bancaire, on a longtemps assisté à un développement des mécanismes informels qui avaient le gros avantage de permettre de contourner la réglementation, d'éviter les coûts élevés des banques et de réduire les délais. Il faut aussi noter la multiplication des structures qui facilitent les transferts d'argent. Il s'agit ici de l'agence Western Union et tout récemment de Money Gram

Pour mieux atteindre les bénéficiaires, les banques facilitent les tâches administratives aux intermédiaires locaux qui sont la plupart des agents de télé centres et des boutiquiers. Cependant, cette stratégie d'intermédiation et l'avènement du cellulaire ont progressivement réduit la part des acteurs informels. Les actions combinées des banques (recherche d'accroissement de leurs parts de marché), des autorités monétaires (les autorités monétaires sont préoccupées par l'assainissement du secteur et la formalisation du service de transfert) et les crises militaires (Côte d'Ivoire) ont également eu pour effet de

réduire la part des acteurs informels. Malgré tout cela, les transferts informels n'ont pas pour autant disparu.

A Tahoua, les institutions de micro finance n'ont pas commencé à s'intéresser aux transferts d'argent des émigrés comme cela se fait au Sénégal.

Les acteurs informels disposent d'une gamme plus large de services. A coté des services financiers envoi et réception de fonds à l'intérieur du pays comme au niveau international, ils proposent des services non financiers (fourniture de denrées alimentaires) grâce à leurs activités commerciales.

Des transferts destinés principalement à la consommation

Les transferts d'argent jouent un rôle important pour les populations de la région. L'utilisation de cet argent nous permet d'établir un lien entre les transferts d'argent à Tahoua et le développement de cette région.

La majorité des revenus transférés est affectée à des dépenses courantes dans les pays pourvoyeurs de main d'œuvre et un faible pourcentage est converti en épargne ou investissements productifs.

La majorité des sommes transférées est destinée à la consommation courante qui se définit comme les besoins quotidiens des populations. Ce sont les achats de vivres, d'habits, des frais de soins, bref tout ce qui est utilisé directement par les ménages.

Cette consommation massive des sommes envoyées limite donc toutes formes d'épargne ou d'investissement. L'utilisation des revenus montre clairement que la migration n'a d'autre but économique que d'assurer le complément vivrier (Guillas, 1984).

C'est une partie de cette épargne qui est envoyée à Tahoua pour être épargnée et qui va à la longue servir à l'émigré une fois au village. Cette option n'est accessible qu'aux émigrés issus des familles aisées, ce qui n'est pas en réalité le cas de la majeure partie des émigrés *adraouas*. Rares sont les émigrés qui arrivent à épargner, en raison des besoins pressants des familles restées au village. Les deux chefs d'agence font état de moins de 1% des émigrés qui ouvrent des comptes ainsi qu'au niveau de la poste.

Les transferts sont épargnés en vue probablement de réaliser très prochainement un investissement immobilier, des activités productives, financer un mariage ou un retour en émigration.

Les seules formes d'épargne restent les investissements privés permettant aux émigrés de disposer de fonds une fois au retour ou en cas de besoin dans le pays d'accueil. Même à ce niveau très peu d'enquêtés l'ont souligné. Quelques achats de bétail à titre d'épargne de sécurité ont lieu (Guillas, 1984).

Les investissements viennent très loin derrière la consommation. Ellian Guillas (1984) dira même que le migrant n'investit pas. Ses gains lui permettent, tout au plus, d'être en accord avec les règles et codes de la société ainsi que d'en pallier les difficultés, jamais d'en moderniser les moyens de production. Mais néanmoins nous distinguons deux types d'investissements : l'investissement dans l'immobilier et le commerce.

Outre ces investissements, les migrants de la région de Tahoua investissent dans le transport. Il s'agit des motos taxi, les minibus (19 places) et des véhicules Land Cruiser.

Notons aussi quelques rares investissements dans le domaine agropastoral. Certains émigrés qui possèdent des terrains dans les bas fonds ou au bord des retenues d'eau pratiquent le maraîchage. La majeure partie des émigrés investit dans le bétail. C'est le premier investissement de tout migrant qui arrive à envoyer de l'argent.

Dans le domaine de l'élevage les transferts d'argent contribuent aussi à augmenter le nombre de bétail. Une partie de ces transferts d'argent est destinée à payer des animaux, ce qui permet aux émigrés de disposer de richesse au village. Ces animaux font le prestige des émigrés au village. En période de déficit alimentaire, une partie de ce cheptel est vendue pour pouvoir se procurer des céréales.

Les investissements productifs sont beaucoup plus rares et se concentrent sur les secteurs des transports (motos-taxi, taxis, minibus, land cruiser), du commerce (habits, céréales, pièces détachées...) et dans une moindre mesure de l'agriculture (financement de projets d'élevage et de maraîchage notamment).

Malgré ces velléités d'investir, on note une faiblesse du niveau des investissements qui pourrait s'expliquer en partie par le faible niveau d'instruction des émigrés, leur manque d'esprit d'entreprise, la peur du risque de détournement des fonds par les parents, amis ou employés chargés de gérer les affaires au pays. Et aussi le fait que les dépenses de consommation représentent une part importante des transferts.

A côté de ces investissements, il y a aussi des investissements sociaux. Nous entendons par investissements sociaux, tout investissement qui ne rapporte pas un bénéfice mais qui permet le développement social d'une région. Il s'agit des infrastructures sanitaires, religieuses, scolaires et des aides divers notamment aux cours des principales fêtes religieuses, des mariages etc....

En raison de la situation sanitaire de la région et l'insuffisance des moyens de l'Etat, les émigrés, soucieux de la santé des parents restés au village, leur viennent en aide en construisant des cases de santé et même des Centres de Santé Intégré (C S I).

Les émigrés d'un même village s'associent pour construire une case de santé dans laquelle l'Etat affecte un agent. Il arrive aussi qu'un seul émigré ayant les moyens s'en charge. C'est ainsi que dans la commune d'Allakaye dans le département de Bouza, l'Association des Ressortissants de la Commune d'Allakaye en Côte d'Ivoire (ARCACI) a participé à la construction d'un centre de santé intégré équipé mis à la disposition de sa population. La participation des émigrés s'élève à plus de 40 millions de F CFA selon le maire de la commune. Dans beaucoup de villages de la région de Tahoua les populations ont bénéficié soit d'un Centre de santé soit de son équipement ou des produits pharmaceutiques.

Pour garantir une bonne santé aux populations, les migrants investissent dans le fonçage des puits. Ce qui permet d'approvisionner les populations en eau potable. Presque tous les villages ont bénéficié d'au moins un puits cimenté ou non cimenté selon les interviewés. Dans d'autres villages ce sont des mares qui ont aménagés pour les besoins en eau des populations et des animaux. Un enquêté dit que «notre village dispose de cinq puits dont les quatre ont été construits par nos parents émigrés».

Les investissements des émigrés ont concerné aussi l'éducation. Il ressort que des classes en matériaux définitifs ou semi-durs ont été construites par des collectifs d'émigrés ou un seul émigré dans la région de Tahoua. Il s'agit pour ces émigrés de lutter contre l'analphabétisme et faire en sorte que les générations futures ne commettent pas les mêmes erreurs qu'eux. Ils affirment qu'ils regrettent l'abandon de l'école ou le fait qu'ils ne soient pas instruits à l'école. C'est aussi une stratégie pour retenir ces générations futures aux pays car pour eux seule l'école est garante d'un lendemain meilleur. Pour d'autres écoles, il s'agit de réfection ou d'équipement.

Certains émigrés financent les frais d'études des parents qui ont épuisé leur scolarité. Il s'agit de leurs frères ou leurs oncles basés à l'extérieur. Des élèves (âgé de 15 ans et plus) et étudiants partent en vacances dans les pays côtiers. Ils s'adonnent à des activités (commerce, gardiennage, travaux de plantation) leur permettant de gagner de l'argent. L'argent gagné leur permet de bien préparer la rentrée scolaire (fournitures, habits, frais d'inscription et même de se prendre en charge durant l'année scolaire).

La majorité des villages de la région de Tahoua a bénéficié de mosquées en matériaux définitifs ou en banco. Les villageois affirment que les nattes, tapis, amplificateurs proviennent des fonds des émigrés et ce presque chaque année surtout au mois de ramadan. D'autres affirment aussi que les factures d'électricité et d'eau sont réglées par des migrants dans d'autres mosquées de la région de Tahoua. Hormis les infrastructures, les émigrés contribuent largement aux fêtes religieuses. A l'approche des deux fêtes musulmanes et pendant le mois de ramadan les transferts d'argent sont plus importants à Tahoua. Ceci s'explique par le fait que le migrant sait que les dépenses quotidiennes augmentent pendant le mois de carême. Aussi, ils envoient de l'argent pour payer du sucre et des dattes distribués dans le village.

Cette contribution est beaucoup plus significative pendant les fêtes de tabaski où beaucoup de chefs de ménage attendent les envois pour se procurer des moutons de sacrifice.

Les jeunes *adraouas* se marient le plus souvent avec les frais de leurs propres efforts. C'est ainsi que la majorité des mariages sont financés avec les ressources de la migration. Les enquêtés affirment que sans l'exode, il n'y aura pas de mariage car les maigres revenus générés par l'agriculture, l'élevage et le petit commerce ne peuvent pas financer la dot. Il arrive aussi qu'un émigré finance le mariage d'un parent au village en âge de se marier et qui manque de moyens. Selon l'étude menée à Tahoua et Illéla il ressort que 5.7% des revenus des émigrés servent à financer la dot (Hamidou et Zakari, 1996).

En dépit de toutes ces dépenses, il convient d'ajouter certains types d'investissements comme le financement du pèlerinage à la Mecque et le paiement de l'impôt auxquels s'ajoutent les cadeaux et les dons offerts par les migrants aux populations restées à Tahoua. C'est une marque de générosité et de sympathie.

CONCLUSION

Pour les migrants l'aide à la famille et aux proches semble être la motivation première pour envoyer de l'argent dans le but d'augmenter le bien être de leur famille ou amis dans le pays d'origine. Les principales variables qui ont une influence sur ce comportement sont la taille du ménage, le niveau socio économique d'appartenance dans le pays d'origine, la probabilité d'un retour au pays d'origine ainsi que le fait d'être propriétaire de terrain à Tahoua. Peu de migrants envoient de l'argent pour des projets de développement. La majorité d'entre eux l'ont fait pour un projet d'aide.

Pourtant, l'on constate que les transferts d'argent induisent une dépendance des villages vis-à-vis de la migration dans un contexte d'insécurité alimentaire permanente.

Ces ressources ne sont-elles précaires dans la mesure les mouvements migratoires qui les produisent sont sensibles à la conjoncture des économique et politique des pays d'accueil malgré la flexibilité des migrations? La crise ivoirienne et les expulsions en Libye rappellent la précarité de cette ressource.

Comment libérer tout le potentiel en termes de développement de ces transferts pour qu'ils soient mieux utilisés au service du développement de la région ? Comment promouvoir les investissements productifs pour mieux réduire la pauvreté dans les villages ou régions de départ? La dynamique de décentralisation en cours au Niger n'offre-t-elle pas une meilleure opportunité pour permettre aux migrants de participer les migrants au développement local?

Références bibliographiques

BAD, 2008, *Transferts des migrants*, Brochure publication.

Barou J., 1977, «L'émigration dans un village de l'Ader», *Cahiers d'Etudes Africaines*, volume 16, n°63-64, p 627-632.

Bouzou Moussa I & al., 2000, «Stratégies de restauration des écosystèmes dégradés; le cas des terroirs de Dolé et Sabongari (département de Tahoua, Niger centre-sud)», *Annales de l'Université Abdou Moumouni*, Numéro hors série, p.29-42.

Direction départementale du Plan de Tahoua, 1996, *Enquête sur les revenus de l'exode dans les arrondissements de Illéla et Tahoua*, rapport d'études.

- ENMU**, 1997. *Enquête Nigérienne sur les Migrations et l'urbanisation 1992-1993*, CERPOD/INSAH CILSS
- Fauquet F. & Morel A.**, 2006, «Résilience des communautés rurales face à la crise écologique et foncière du Sahel. L'exemple de la vallée d'Arewa (Niger central)», *Afrique contemporaine*, Volume 1, numéro 217, p.77-
- FIDA**, 2008, *Travailleurs migrants et transferts de fonds vers l'Afrique. Marchés, environnement porteur et perspectives des transferts de fonds*
- Garba A.**, 2008, *Les transferts d'argent à Tahoua : organisation et utilisation*, mémoire de maîtrise géographie, Université Abdou Moumouni.
- Guillard P.** 2006, «Pauvreté et mobilités circulaires campagnes/ villes au Niger». Brève n°1, *Géococonfluences*.
- Guillas E.** 1984, «Les migrations de travail des Haoussa de l'Ader. Le jeu des conditions locales et de l'économie générale», *Cahiers Géographiques de Rouen*, n°21, p 51-64.
- OIM**, 2009, *Migration au Niger : profil national 2009*
- OIM**, 2009, *Migrations et développement au Niger : transferts de fonds et de compétences*, OIM, rapport.
- Oumarou H.**, «Le rôle des ressortissants et des migrants à Bambey face à la crise», *Afrique contemporaine* 2008/1, n°225, p. 199-216.
- Saadou S.**, 2005, *Exode rural et participation communautaire: cas du village d'Allakaye (Bouza)*, mémoire de Maîtrise de sociologie, U. A. M de Niamey, 74 p.
- World Bank**, 2005, *International Migration and Remittances*, News and BroadCoast
- World Bank**, 2008, *Migration and Remittances*, Factbook, Washington.